



ATTESTATION

Election à la Présidence du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Je soussigné(e) SADOK Hassane

Président(e) de Fédération Française de Taekwondo & da

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat. 2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat. 3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat. 4)
- Membres associés (cat. 5)

Atteste que Didier Séminet, candidat(e) à la Présidence du CNOSF pour la période 2025-2029, justifie (à cocher) :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit avoir un parcours personnel le mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Fait à Lyon

Le 14 avril 2025

**Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés de la mention
manuscrite « bon pour attestation »**

bon pour attestation

**Fédération Française de
Taekwondo
et Disciplines Associées**
11, Rue Saint Maximin 69003 LYON
www.fftda.fr - Tél : 04 37 56 14 14
Siret : 40066033800031

Dans le cadre du processus de candidature à la Présidence en vue de l'Assemblée générale du 19 juin 2025, les membres du CNOSF qui apportent un parrainage à l'un des candidats à l'élection du Président du CNOSF sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance, portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ces données sont destinées au Comité de déontologie et à la Direction générale du CNOSF. Ces données sont collectées dans le cadre d'une candidature à la présidence du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Les



ATTESTATION

Election à la Présidence du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Je soussigné(e) Eric TANGUY

Président(e) de FF VOLLEY

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat. 2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat. 3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat. 4)
- Membres associés (cat. 5)

Atteste que Didier SEMINET, candidat(e) à la Présidence du CNOSF pour la période 2025-2029, justifie (à cocher) :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit avoir un parcours personnel le mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Fait à Nice

Le 17 avril 2025

**Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés de la mention
manuscrite « bon pour attestation »**



Dans le cadre du processus de candidature à la Présidence en vue de l'Assemblée générale du 19 juin 2025, les membres du CNOSF qui apportent un parrainage à l'un des candidats à l'élection du Président du CNOSF sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance, portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ces données sont destinées au Comité de déontologie et à la Direction générale du CNOSF. Ces données sont collectées dans le cadre d'une candidature à la présidence du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Les



ATTESTATION

Election à la Présidence du CNOSF
Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Je soussigné(e) Christian VANDENBERGHE

Président(e) de Fédération Française d'Aviron

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques [cat. 1]
- Fédérations sportives nationales [cat. 2]
- Fédérations multisports ou affinitaires [cat. 3]
- Fédérations scolaires ou universitaires [cat. 4]
- Membres associés [cat. 5]

Atteste que Didier SEMINET, candidat(e) à la Présidence du CNOSF pour la période 2025-2029, justifie (à cocher) :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit avoir un parcours personnel le mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Fait à Nogent

Le 18/04/2025

**Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés de la mention
manuscrite « bon pour attestation »**



Bon pour attestation

Dans le cadre du processus de candidature à la Présidence en vue de l'Assemblée générale du 19 juin 2025, les membres du CNOSF qui apportent un parrainage à l'un des candidats à l'élection du Président du CNOSF sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ces données sont destinées au Comité de déontologie et à la Direction générale du CNOSF. Ces données sont collectées dans le cadre d'une candidature à la présidence du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Les



ATTESTATION

Election à la Présidence du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF le 19 juin 2025

Je soussigné(e) **VERFAILLIE Bruno**

Président(e) de **Fédération Française de Karaté**

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat. 2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat. 3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat. 4)
- Membres associés (cat. 5)

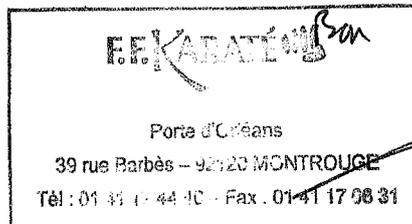
Atteste que **SEMINET Didier**, candidat(e) à la Présidence du CNOSF pour la période 2025-2029, justifie (à cocher) :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit avoir un parcours personnel le mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Fait à Montrouge

Le 18/04/2025

Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés de la mention
manuscrite « bon pour attestation »



Dans le cadre du processus de candidature à la Présidence en vue de l'Assemblée générale du 19 juin 2025, les membres du CNOSF qui apportent un parrainage à l'un des candidats à l'élection du Président du CNOSF sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance, portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ces données sont destinées au Comité de déontologie et à la Direction générale du CNOSF. Ces données sont collectées dans le cadre d'une candidature à la présidence du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Les



ATTESTATION

Election à la Présidence du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Je soussigné(e) **Michel LE BOT**

Président(e) de **FF PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat. 2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat. 3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat. 4)
- Membres associés (cat. 5)

Atteste que **M. Didier SEMINET**

, candidat(e) à la Présidence du CNOSF pour la

période 2025-2029, justifie (à cocher) :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit avoir un parcours personnel le mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Fait à Marseille

Le 18 Avril 2025

Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés de la mention
manuscrite « bon pour attestation »



" Bon pour attestation "

Dans le cadre du processus de candidature à la Présidence en vue de l'Assemblée générale du 19 juin 2025, les membres du CNOSF qui apportent un parrainage à l'un des candidats à l'élection du Président du CNOSF sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance, portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ces données sont destinées au Comité de déontologie et à la Direction générale du CNOSF. Ces données sont collectées dans le cadre d'une candidature à la présidence du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Les



ATTESTATION

Election à la Présidence du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Je soussigné(e) Frédéric DI MEGLIO

Président(e) de Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat. 2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat. 3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat. 4)
- Membres associés (cat. 5)

Atteste que Mr Didier SEMINET, candidat(e) à la Présidence du CNOSF pour la période 2025-2029, justifie (à cocher) :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit avoir un parcours personnel le mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Fait à Marseille

Le 18 avril 2025

**Signature de la Présidente/du Président et
cachet de la structure précédés de la mention
manuscrite « bon pour attestation »**

**Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO**

Bon pour attestation

Fédération Française d'Études
et de Sports Sous-Marins
24, Quai de Rive Neuve
13284 MARSEILLE CEDEX 07

Dans le cadre du processus de candidature à la Présidence en vue de l'Assemblée générale du 19 juin 2025, les membres du CNOSF qui apportent un parrainage à l'un des candidats à l'élection du Président du CNOSF sont informés que les nom, prénom, qualité, et structure d'appartenance, portés sur le présent document feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ces données sont destinées au Comité de déontologie et à la Direction générale du CNOSF. Ces données sont collectées dans le cadre d'une candidature à la présidence du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Les